

**RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'AFPJ**  
**Association familiale de Prilly et Jouxkens-Mézery**  
**pour l'exercice comptable 2020**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale, nous nous sommes réunis le 22 avril 2021 à Castelmont en présence de M. Gérard Bühlmann, trésorier, de Mme Nicole Spring, Présidente, de M. Daniel Oertli et de Mme Anne Meier, secrétaire-comptable.

Nous avons procédé à des contrôles essentiellement basés sur des entretiens avec les responsables. Il convient de préciser qu'il a été répondu de manière claire aux diverses questions relatives à la gestion financière et comptable de l'AFPJ.

Au vu de ce qui précède, nous relevons que la comptabilité est tenue avec soin et précision et nous remercions Monsieur Gérard Bühlmann, trésorier, et Madame Anne Meier, secrétaire, pour la qualité du travail accompli. Nous profitons aussi de remercier la commune de Prilly de son précieux soutien, ainsi que la Loterie romande qui a versé CHF 3'600.00 en 2020. Et, nous tenons encore à exprimer notre reconnaissance pour tout le travail fourni durant cette année à tout le personnel et tous les bénévoles de l'Association.

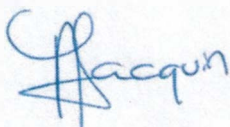
Par cet examen, nous avons pu constater que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité ;
- la comptabilité est tenue avec exactitude ;
- l'état de la fortune et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Ainsi, sur la base de notre examen nous vous proposons :

1. d'approuver les comptes qui vous sont soumis
2. de donner décharge à notre commission de son mandat.

Annette Jacquin  
Vérificatrice chargée du rapport



Yves Nicolet  
Vérificateur



Christelle Gianelli  
Vérificatrice suppléante

